



Le bulletin municipal

COMMUNE DE PONTFAVERGER-MORONVILLIERS



Juin
2023
N°5

I
N
F
O
R
M
A
T
I
O
N
S

M
U
N
I
C
I
P
A
L
E
S

NOUS VOUS SOUHAITONS UN BEL ÉTÉ, VOTRE CONSEIL MUNICIPAL ET VOS CMJ POURSUIVENT NOS PROJETS COMMUNS POUR RETROUVER DANS LES PROCHAINS JOURS OU MOIS :

LA VOIE VERTE

LES AMÉNAGEMENTS DE VOTRE COMPLEXE SPORTIF DONT LE PUMPTRACK ET LE TERRAIN DE PETANQUE SONT DÉJÀ OUVERTS.

PROFITEZ DES ANIMATIONS ESTIVALES DE LA COMMUNE (AGENDA SUR INTRA-MUROS).

RENDEZ-VOUS AU FORUM DES ASSOCIATIONS LE 9 SEPTEMBRE POUR UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE DYNAMIQUE.

BELLES VACANCES !!!

- Emplacements réservés PLU de Pontfaverger-M

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que le PLU de Pontfaverger-M. est en cours de révision par le Grand Reims.

Il expose que dans le cadre de projets d'intérêt général, il convient de prévoir au PLU des emplacements réservés afin que la commune puisse exercer si besoin son droit de préemption. Le Maire soumet au Conseil Municipal, les différents projets et terrains concernés :

- X 92 : emplacement réservé pour la création d'une voirie permettant de relier un futur lotissement à la rue du Montpilloire, dans le but de sécuriser et fluidifier la circulation, de développer les déplacements doux.

- AC 571 : emplacement réservé pour la création d'un parking à proximité du cabinet médical, dans un but de sécuriser la circulation routière et piétonne rue de Selles.

Le Conseil Municipal décide de demander l'inscription d'emplacements réservés au PLU de Pontfaverger-M. sur les parcelles susnommées.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 17 voix POUR.

- Mission de maîtrise d'œuvre – Projet voie verte

Le Maire informe qu'il est nécessaire, pour la bonne exécution du projet de voie verte sur le territoire de Pontfaverger-M., de désigner un maître d'œuvre. Il soumet au Conseil Municipal, les propositions techniques et financières reçues.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre pour la création d'une voie verte sur Pontfaverger-M., à Atelier Paysage, représentée par Mme AUDEMA Stéphanie, 11 rue du Commandant Drouot 55430 Belleville-sur-Meuse. Le taux de rémunération retenu est de 6,5 % du montant prévisionnel des travaux HT, montant prévisionnel des travaux de 579 401 € HT X 6.5 % = 37 661,07 € HT – 45 193,28 € TTC.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents, 17 voix POUR.

Conseils Municipaux des 9 et 22 juin 2023 :

- Emplacements réservés PLU de Pontfaverger-M
- Mission de maîtrise d'œuvre – Projet voie verte
- Élection Grands Electeurs Élections sénatoriales 2023
- Avis enquête publique – Projet éolien du « Mont des 4 Faux »
- Fête patronale
- Vol en hélicoptère ENEDIS
- Prix éducation citoyenne
- 13 et 14 juillet 2023
- Inscriptions scolaires et périscolaires
- Réunion publique 02 juin
- Journée sportive et récompenses GS et CM2
- Transports scolaires
- Analyse d'eau
- Cinéligue 25.08.23
- Recrutement ADMR
- Nouveau : Art-thérapeute
- Prévention feux de récolte
- Kermesse maternelle
- Don du sang 14/08/23
- Solidaribus
- Poule des champs
- Championnat de France Boule Ferrée
- Les petits comédiens
- Services postaux
- Licences Judo
- Départ Fiza-Mag
- Aide vélo électrique
- Animations bibliothèque
- Forum des associations
- Recrutement Cristal Union

Prochain Conseil Municipal le 11 juillet 2023 à 19h30 à la Mairie.

Prochain Conseil Municipal des Jeunes le 24 août 2023 à 18h30 à la Mairie.

- Élection Grands Electeurs – Élections sénatoriales 2023

Élection de 5 délégués et de 3 suppléants pour les élections du 24 septembre prochain.

Délégués élus, 17 voix POUR :

Délégués titulaires : Frédérique BUAT, Damien GIRARD, Sophie CERCEAU, Dominique BESSON, Aline COURTY

Délégués suppléants : Amaury GIRARD, Amélie GAPE, François-Xavier BRAU

- Avis enquête publique – Projet éolien du « Mont des 4 Faux »

Le Maire expose que dans le cadre du projet éolien du Mont des 4 Faux et du contentieux en cours, une enquête publique complémentaire se déroule du 16 au 30 juin 2023. Monsieur le Préfet invite notre conseil municipal à faire connaître son avis sur ce projet. L'aménagement prévu consiste en l'implantation de 63 éoliennes tripales (au lieu de 71), d'une puissance unitaire maximale de 5 mW, de 200 m de hauteur, sur les communes de Cauroy, de Hauviné, de Machault et de Mont-Saint-Rémy, dans le Département des Ardennes. Cet aménagement, exclusivement situé en terrain agricole, est complété par un poste électrique élevant la tension de l'électricité produite par le parc éolien de 33kV à 400 kV. Le Maire rappelle qu'une délibération a déjà été prise sur ce projet le 31 janvier 2017 et en donne lecture. Le Conseil Municipal, décide de formuler un avis défavorable sur ce projet pour les raisons suivantes :

- La surconcentration des éoliennes sur notre territoire.
- La pollution visuelle et lumineuse, notamment de nuit.
- La décote de nos biens immobiliers.

ADOPTÉ : à la majorité des suffrages exprimés, 8 POUR, 4 CONTRE et 6 ABSTENTIONS.

Fête Patronale 2023

Un grand merci à tous les membres de Ritmistas dos Pily pour leur prestation dimanche 28 mai pour la fête patronale.

De l'ambiance, de l'énergie, du rythme et tout cela sous un grand soleil !



Survol en Hélicoptère

Dans le cadre de son programme d'entretien des ouvrages électriques, Enedis organise chaque année la visite aérienne préventive d'un tiers environ de son réseau 20 000 volts, afin d'améliorer la qualité de la distribution de cette énergie. Le survol, à très basse hauteur, des lignes surplombant le territoire de Pontfaverger-M. aura lieu du 3 au 28 juillet 2023.



Présents au Conseil Municipal :

- BESSON Dominique
- BRAU François-Xavier (pouvoir transmis le 22.06.23)
- BUAT Frédérique
- CERCEAU Sophie
- CLAUDE Ludovic
- COUSINAT Karen (pouvoir transmis le 09.06.23)
- COURTY Aline
- DELAVACQUERIE Nathalie (pouvoir transmis le 09.06.23)
- DEMONGEOT Benoît (pouvoir transmis le 09.06.23)
- ETCHEVERRY Marie-France (pouvoir transmis le 09.06.23)
- GAPE Amélie
- GIRARD Amaury
- GIRARD Damien
- GOUYON Emmanuel
- LANOTTE Frédéric
- LECLERC Manuel (absent le 22.06.23)
- MAHUT Corinne
- PRÉVOST Dany
- USALUPPI Mélodie (pouvoir transmis le 09.06.23)

Bibliothèque municipale

Horaires habituels d'ouverture :

- Mardi de 10h à 12h
- Mercredi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Vendredi de 16h à 18h30
- Samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 16h

Catalogue en ligne <http://pontfaverger-moronvilliers-pom.c3rb.org/>

FERMETURES ESTIVALES DU 1^{ER} AU 20 AOÛT 2023



COLLÈGE PIERRE SOUVERVILLE

REMISE DU PRIX L'ÉDUCATION CITOYENNE

23 JUIN 2023



Remise des prix de l'Education citoyenne à la sous-préfecture de Reims

Le groupe des délégués de classe du collège Pierre Souverville a reçu un prix du Mérite catégorie collectif collège. Les élèves délégués ont notamment relevé le défi qu'ils avaient présenté devant le Ministre de l'Éducation nationale, M. Pap N'Diaye de réaménager le foyer de l'établissement pour qu'il soit plus adapté aux besoins de leurs camarades.

**NOTE D'INFORMATION
INSCRIPTION AUX
DIFFÉRENTS SERVICES**

Cher(s) Parent(s)

Le Pôle Territorial des Rives de la Suippe vous informe qu'à partir du Mardi 30 mai 2023, les dossiers, fiches de réservation et règlements intérieurs seront disponibles sur le site www.grandreims.fr ou à retirer au Pôle (2, rue de Nayeux 51490 Pontfaverger)

Elles seront à compléter et à nous retourner par mail à l'adresse suivante :

Restauration scolaire (*cantine*) Inscription Périscolaire (*garderie*) Inscription mercredis

presclia.gillery@grandreims.fr

Ou à déposer au Pôle aux jours et heures d'ouverture
(Lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h00
Et les mercredis de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00)

L'inscription se fera UNIQUEMENT sur dossier (*dossier unique*) accompagnée de fiches de réservation propre à chaque service Restauration scolaire (*cantine*), Périscolaire (*garderie*) et l'Extrascolaire (*mercredi Récréatifs*).



RENTREE SCOLAIRE 2023 = NOUVEAU DOSSIER PERICOLAIRE 2023

DOSSIER A DEPOSER AU PLUS TARD LE VENDREDI 28 JUILLET

**TOUT DOSSIER INCOMPLET ET REMIS APRES
LA DATE BUTOIR POURRA ETRE REFUSÉ**

PONTFAVERGER-M- Fête Nationale
13 juillet 2023 - Parking de la salle des fêtes
- 20h30 à 23h : Concert "Brain Storming"
Summer Tour 2023
- 21h30 : Distribution des lampions aux enfants
- 22h : Retraite aux flambeaux
- 23h feu d'artifice puis bal populaire.
Buvette proposée par SLP (sans restauration)

14 juillet 2023 : Rendez-vous à la Mairie à 11h30 pour la traditionnelle commémoration au monument aux morts suivie de son vin d'honneur et de la distribution de brioches.



Ateliers participatifs du 02 juin 2023

Merci aux participants de la soirée de créativité qui a permis de réfléchir ensemble à ce que l'on pourrait faire et voir dans votre nouvel espace de convivialité et de partage qui va bientôt voir le jour à Pontfaverger-M. Ce projet vous sera prochainement présenté sur vos outils de communication.

Journée sportive de l'école et remise prix

Vendredi 09 juin a eu lieu la journée sportive des écoles maternelle et primaire, sous un grand soleil. Un grand bravo à tous ces sportifs et compétiteurs ! Après la remise des médailles et des coupes, la mairie a, comme l'année précédente, récompensé les enfants de Grande Section et de CM2 pour leur passage en école supérieure. Les enfants de GS ont reçu une gourde « j'aime Pontfa » et les CM2 un mug « j'aime Pontfa » et une clé USB. Ils ont été félicités pour leur passage en CP et en 6^{ème}. Nous souhaitons à tous les enfants de belles futures vacances, ainsi qu'à leurs parents, et une belle rentrée en septembre.



Plus rapide et plus facile,
optez pour l'inscription et le paiement en ligne !
Rendez-vous sur
www.grandreims.fr

**TRANSPORTS
SCOLAIRES**
Inscriptions
DU 5 JUIN AU 15 JUILLET 2023



**Analyses d'Eau du
12/06/2023**

L'eau d'alimentation est conforme aux exigences réglementaires fixées. Les résultats d'analyses sont consultables en Mairie.

ACTIV Fêtons la fin de l'été !

LE VENDREDI 25 AOUT 2023
TERRAIN DE FOOT - PONTFAVERGER-M.

A partir de 19H00 :
Venez profitez de barbecues chauds pour faire cuire vos grillades et pique-niquer

A partir de 21H00 :
Cinéma plein air en partenariat avec Cinéligue
(6€ adulte / 3,50€ enfant / 22,50€ les 5 entrées)
Début de la séance : 21H30



Indiana Jones et le Cadran de la Destinée




L'ADMR recrute près de chez vous

Un/Une **AIDE À DOMICILE**



pour tous,
toute la vie,
partout



CONTACT :

- 📍 ADMR de PONTFAVERGER
- ✉️ admr.po@fedes1.admr.org
- ☎️ 03 26 07 68 37

Vous êtes ...

- ▶ Disponible
- ▶ Motivé(e)
- ▶ Véhiculé(e)
- ▶ Débutant(e) ou Expérimenté(e)

Rejoignez-nous...

www.admr51.org

Nouveau !! Ouverture du cabinet d'art-thérapie dans votre commune



Qu'est-ce que l'art-thérapie ?

C'est un moyen de prendre soin de soi, d'améliorer son quotidien et son futur. C'est un accompagnement psychothérapeutique qui peut être utile autant pour les adultes que pour les enfants dans plusieurs domaines que ce soit pour l'épanouissement, pour la connaissance de soi, pour la gestion des angoisses, pour l'acceptation d'une situation, pour la compréhension des traumatismes, etc.

L'art-thérapie permet de s'exprimer sans avoir besoin de recourir nécessairement aux mots mais en utilisant des procédés tels que la peinture, le dessin, la pâte à modeler, etc. Pour plus d'informations : n'hésitez pas à contacter Solenn Lecame à l'adresse e-mail suivante : monrdv.sl@gmail.com - 6, rue de la République.

FEUX DE RÉCOLTE

QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE



PRÉVENTION FEUX DE RÉCOLTE

Du fait du début de moisson, nous vous rappelons que les feux de végétations/récoltes constituent un risque important dans la Marne.

Chaque jour un bulletin spécial transmis par Météo France indique le niveau de vigilance Feux de végétations dans la Zone Est.

La Préfecture de la Marne lance une campagne de prévention et de lutte contre les feux de récolte. Dans ce cadre, vous trouverez les mesures et gestes à adopter en fonction du niveau de vigilance.

QUE FAIRE EN CAS D'INCENDIE



Composez le 18 ou le 112 en cas de départ de feu

Indiquez précisément le lieu de l'incendie, et où vous vous trouvez



En attendant les secours, utilisez les moyens à votre disposition pour limiter le sinistre mais **NE PRENEZ PAS DE RISQUES !**



Accueillez ou faites accueillir les secours depuis la route principale et leur indiquer les chemins d'accès au sinistre

Dès l'arrivée des sapeurs-pompiers, présentez-vous afin de déterminer les priorités et la stratégie d'attaque du feu



Respectez les distances de sécurité entre intervenants dans des conditions difficiles avec visibilité réduite ! Minimum 10 mètres.

Ne vous exposez pas dans la zone sous le vent



Attention à ne pas propager le feu d'une zone à une autre ! Lors du travail avec les sapeurs-pompiers, ne pas traverser une zone brûlée

Kermesse de l'école maternelle Samedi 24.06.23

La kermesse de l'école maternelle, qui s'est déroulée le samedi 24 juin dernier, a été une belle réussite.

L'équipe pédagogique remercie chaleureusement toutes les personnes, parents d'élèves, habitants, commerçants et entreprises de Pontfaverger-M. et des alentours, qui se sont impliqués dans l'organisation de cette manifestation et en particulier l'Intermarché de Pontfaverger-M. qui a offert un vélo électrique pour la tombola.



V I E

L O C A L E